

RELEVÉ DE DÉCISIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Présents : Renaud LE BERRE, Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Claude BOURDON, Jacky BOISGERAULT, Aurélien CHAUDIN, Béatrice SOURISSEAU, Yannick BELLANGER,

Absents : Nicolas PLESTAN (pouvoir à Jacky BOISGERAULT), Ingrid GUILLOUX (pouvoir à Renaud LE BERRE), Marie Pierrette POILVE.

Secrétaire de séance : **Jacky BOISGERAULT**

- **Le PV du 26 juillet 2021 a été approuvé**
- **PROGRAMME DE VOIRIE RURALE:**

	Estimation	
	HT	TTC
La Marche	14 211.50 €	17 053.80 €
La Romée	5 366.25 €	6 439.50 €

- **PANNEAUX DE SIGNALISATION.** Réalisation de panneaux de signalisation (hors agglomération) par l'entreprise SELF SIGNAL pour un montant **1 466,86€ HT (1760,23€ TTC).**
- **VOIRIE IMPASSE DES ROUAIRES -CHEMIN DE BONAN :** Le Conseil municipal et notamment les membres de la commission voirie souhaitent avoir un avis technique sur ces deux réponses. La réponse de l'entreprise la moins-disante a la préférence du Conseil Municipal sous réserve de l'avis technique.
- **SECURISATION DU DOUET ROBERT:** Les Conseillers émettent quelques remarques sur le dossier de l'ADAC :
 - L'arrivée dans le Douet Robert depuis Languédias mérite une attention particulière afin de faire ralentir au maximum les automobilistes.
 - Concernant les écluses, il faut évidemment qu'elles jouent leur rôle de ralentissement des véhicules mais que leur hauteur de gêne pas le passage des gros véhicules (camions, engins agricoles...)
 - Envisager une voie partagée.
 - Le Conseil municipal accepte le devis de l'ADAC, pour un montant de 720€ HT, pour la poursuite de l'accompagnement sur ce dossier.
- **CIMETIERE :** le Conseil municipal sollicite l'aide de l'ADAC dans le cadre d'aménagement/agrandissement de cimetière, pour un coût de 720€ HT.
- **TOILETTES PUBLIQUES – FACTURE ENROBE-ENTREPRISE CLEMENT :** accord amiable pour le règlement de cette facture à hauteur de 1000€ HT ;
- **TREBEDAN – DEMANDE DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE :** refus de participation.
- **ECOLE DE TREDIAS – VOYAGE DE FIN D'ANNEE :** financement à hauteur de 125€ par enfant domicilié à Trédias, ainsi que pour ceux domiciliés hors RPI le séjour de fin d'année scolaire.
- **PROJET LOTISSEMENT – POINT D'ETAPE :** Création d'une voie entrante dans le lotissement depuis la Départementale.
- **ABATTAGE SAPINS TERRAIN DE FOOT – NOUVELLES PLANTATIONS :** Accord pour acquisition de plantations.
- **BALADE ESTIVALE DU 28 AOÛT – BILAN FINANCIER :** bilan financier final : 2 310,34€, soit 310,34€ à la charge de la commune.
- **MARQUAGE VEHICULE :** logo et nom de la commune pour 95€ HT.

Le compte rendu complet est disponible en mairie.

- **SITE INTERNET** : est en ligne.
- **Décision Modificative n°4 – Trédias en Fête** : constat de la somme de 2 000€ suite à l'appel à projet « Cultures Communes en Côtes d'Armor » pour l'organisation des ballades estivales à Trédias : compte 7381: + 2 000€ (en recettes) et compte 6257: + 2 000€ (en dépenses)
- **Décision Modificative n°5 – Travaux sur bâtiments publics** : 21318 « autres bâtiments publics » : +5500€ et 2135 « installations générales... » : -5500€
- **Repas d'action sociale : 14 novembre 2021, participations suivantes** : 10€ pour les plus de 65 ans. 13€ pour les élus, et le coût du repas pour les autres convives
- **QUESTIONS DIVERSES : Téléthon**: belote le 12 novembre et repas à Trédias le 4 décembre. **Ecole-Résidence d'artiste. Atribus** : pour les collégiens.